

Chargé(e) de projet en aménagement durable des territoires

RNCP31418 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	341m
Formacode(s)	12534, 12522
Code(s) ROME	K1802, C1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2023

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE DES TECHNICIENS DE L'EQUIPEMENT · SIRET : 16006602300013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chargé de projet en aménagement durable des territoires participe à la conduite d'un projet territorial en intégrant l'ensemble des métiers de l'aménagement.

Ce projet peut concerner différents domaines d'intervention : urbanisme (ville, planification territoriale), habitat, infrastructures et transport, environnement, prévention des risques naturels ou technologiques, développement durable.

Il peut se développer à une échelle inter-régionale, régionale ou locale.

Le chargé de projet en aménagement durable des territoires est un opérateur polyvalent qui travaille en concertation avec l'ensemble des partenaires, acteurs et usagers concernés. Il peut animer et coordonner une équipe.

Liste des activités visées par le titre :

- Analyse des données physiques, socio-économiques et environnementales du territoire avec identification des axes d'intervention ;
- Élaboration ou participation à l'élaboration du projet d'aménagement durable et appui technique aux acteurs locaux ;
- Conception du plan d'action du projet d'aménagement durable en assurant la concertation interne et externe ;
- Mise en œuvre et suivi du plan d'action du projet d'aménagement durable en assurant la coordination du réseau des acteurs ;
- Évaluation du projet d'aménagement durable, identification de nouveaux axes d'intervention et présentation aux acteurs locaux ;
- Communication et échange des informations sur les stratégies de développement durable lors des rencontres professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- Analyser des données physiques, socio-économiques et environnementales du territoire avec identification des axes d'intervention
 - Appliquer une démarche de connaissance initiale du territoire
 - Appliquer les principales méthodes de recueil, de traitement et d'analyse de l'information et leurs bases

méthodologiques.

- Mettre en œuvre la méthode d'analyse AFOM (atouts – faiblesses – opportunités – menaces)
- Utiliser les principaux indicateurs et les valeurs de référence du développement durable.
- Produire des documents cartographiques et analytiques à l'aide des outils SIG
- Valoriser des résultats, rédiger des synthèses
- Élaborer ou participer à l'élaboration du projet d'aménagement durable en assurant un appui technique aux acteurs locaux
- Élaborer une étude d'opportunité et de faisabilité du projet.
- Mettre en œuvre les procédures, outils et méthodes de l'aménagement ainsi que les principales réglementations.
- Utiliser les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux, au regard de valeurs cibles
- Expliquer les enjeux des politiques publiques en lien avec l'aménagement
- Maîtriser les techniques de communication écrite et orale.
- Concevoir un plan d'action du projet d'aménagement durable en assurant la concertation interne et externe
- Identifier les normes et règlements applicables au projet.
- Appliquer les règles de conception d'un projet technique.
- Estimer un projet en intégrant la notion de coût global.
- Mettre en œuvre les différentes phases du management de projet.
- Représenter un objet en utilisant les outils bureautiques adaptés.
- Bâtir un argumentaire.
- Mettre en œuvre et suivre un plan d'action du projet d'aménagement durable en assurant la coordination du réseau des acteurs
- Appliquer les bases de la commande publique
- Élaborer des tableaux de bord
- Suivre des indicateurs
- Utiliser des outils bureautiques
- Évaluer un projet d'aménagement durable, identifier de nouveaux axes d'intervention et les présenter aux acteurs locaux
- Utiliser des indicateurs environnementaux, économique et sociaux
- Utiliser les principales grilles d'évaluation de référence
- Rédiger un rapport d'évaluation et faire des propositions
- Communiquer et échanger des informations sur les stratégies de développement durable lors de rencontres professionnelles
- Recueillir les informations, les analyser et leur donner du sens au regard des objectifs à atteindre.– Mettre en œuvre les techniques d'animation dans les différents types de réunion (résolution de problèmes, concertation, négociation, prise de décision).
- Rédiger une note prospective
- Réaliser un produit de communication adapté au message et à la cible

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de chargé de projet en aménagement durable des territoires peut être exercé sous des intitulés variés, dans différents types de structures privées, publiques ou parapubliques : bureaux d'études techniques d'aménagement, d'infrastructure ou d'environnement ; maîtres d'ouvrage d'opérations d'aménagement ou de bâtiment ; services de l'Etat (notamment au sein du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) ; collectivités territoriales (communes, structures intercommunales, départements, régions...) ; établissements publics...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le chargé de projet en aménagement durable des territoires, est un collaborateur ou un adjoint au responsable de la structure et, à ce titre, il est responsable de la conduite des opérations et des études qui lui sont confiées. Pour ce faire, il organise le travail des équipes et en assure l'encadrement. Il est également amené à coordonner les interventions des différents acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- le directeur de l'école, président du jury
- les directeurs des études des deux sites
- deux membres des équipes pédagogiques de chaque site
- Quatre personnalités issues du secteur professionnel
- Deux personnalités compétentes en matière d'enseignement supérieur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

identique à la formation sous statut d'élève ou d'étudiant

COMPOSITION DU JURY — VAE

- le directeur de l'école, président du jury
- les directeurs des études des deux sites
- un représentant du monde universitaire
- un chef de service extérieur à l'enseignement
- un technicien supérieur titulaire de la certification

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/08/2023
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP12817

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31418/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	06/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	4 923 €
Coût moyen par dossier	2 462 €
Durée moyenne	664 h
Période	07/2020 – 08/2021
France Travail	58 %
France compétences	42 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.